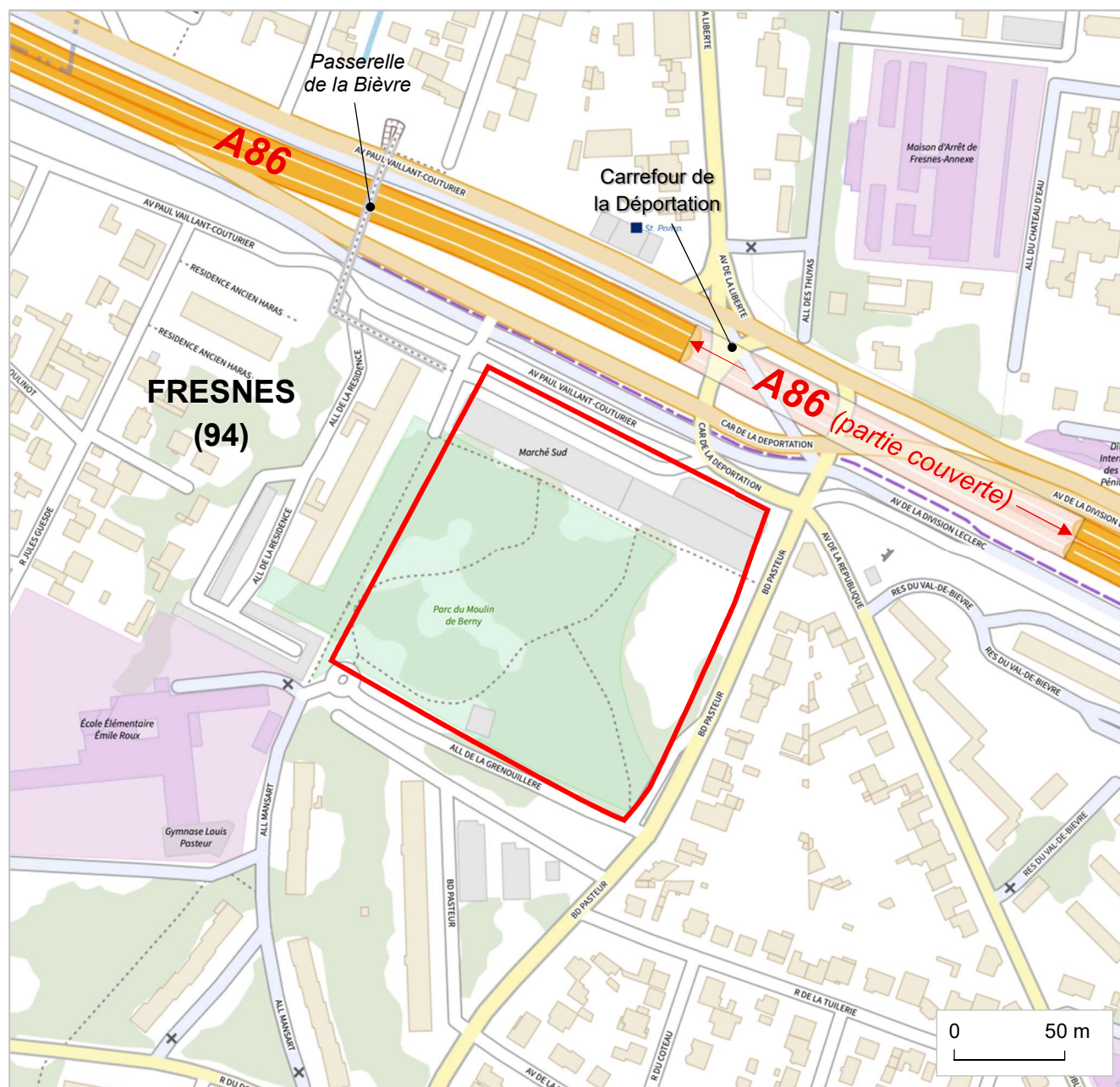


Annexe 6 : Plan des abords

Vues aériennes générales

Vue en plan

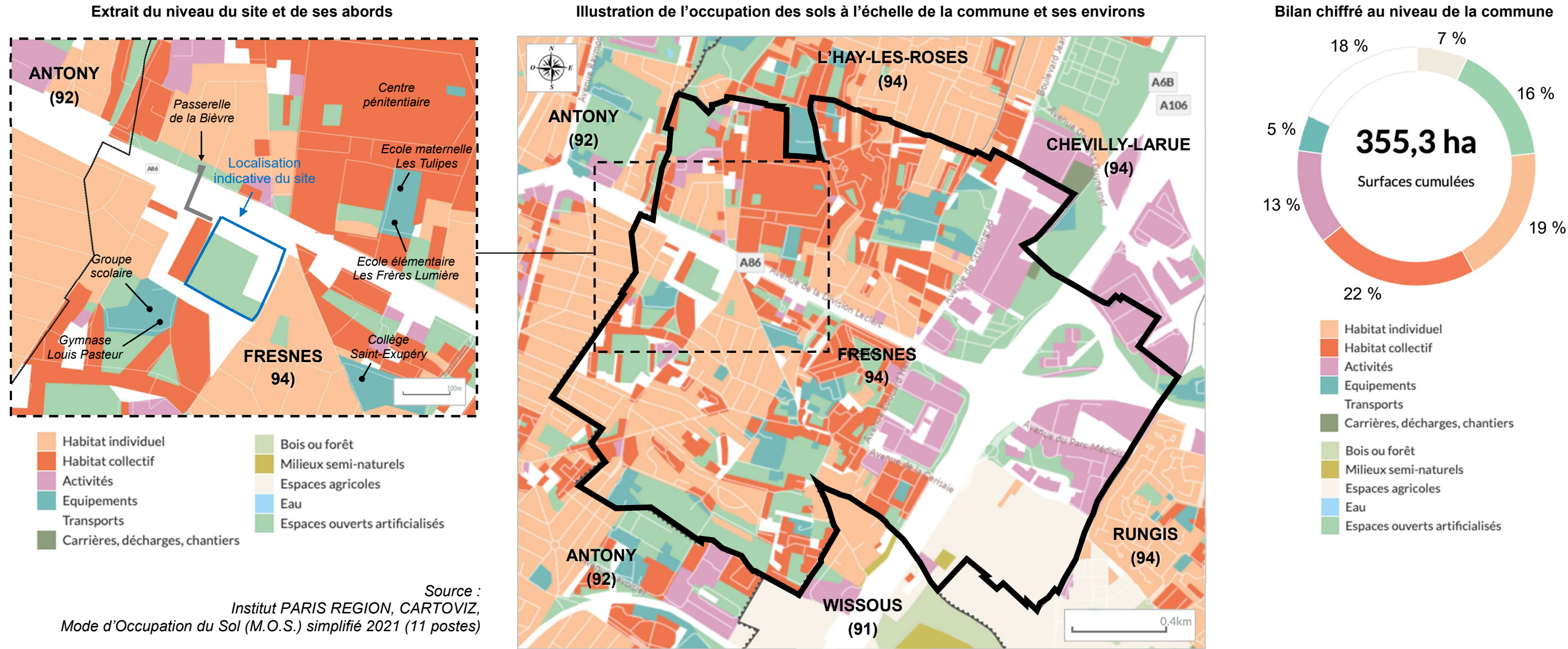


Vue orthophotographique



Le site est localisé dans la partie ouest du territoire de FRESNES (94), non loin de la limite communale avec la ville voisine de ANTONY (commune du département des Hauts-de-Seine (92)). Il est bordé :

- au nord-est, par plusieurs voies routières dont, au premier plan, l'avenue Paul Vaillant Couturier, puis, environ 50 m plus loin, par l'autoroute A86 (en partie couverte au droit du site) ;
- à l'est, par le boulevard Pasteur (D127) ;
- au sud-ouest, par l'allée de la Grenouillère ;
- au nord-ouest, par les terrains de la Résidence de logements « La Peupleraie ».



L'image ci-avant, au centre, est extraite de l'illustration du Mode d'Occupation du Sol (M.O.S.) 2021, dernière version « à jour » de l'inventaire numérique réalisée et mise à disposition par l'Institut PARIS REGION sur son site Internet.

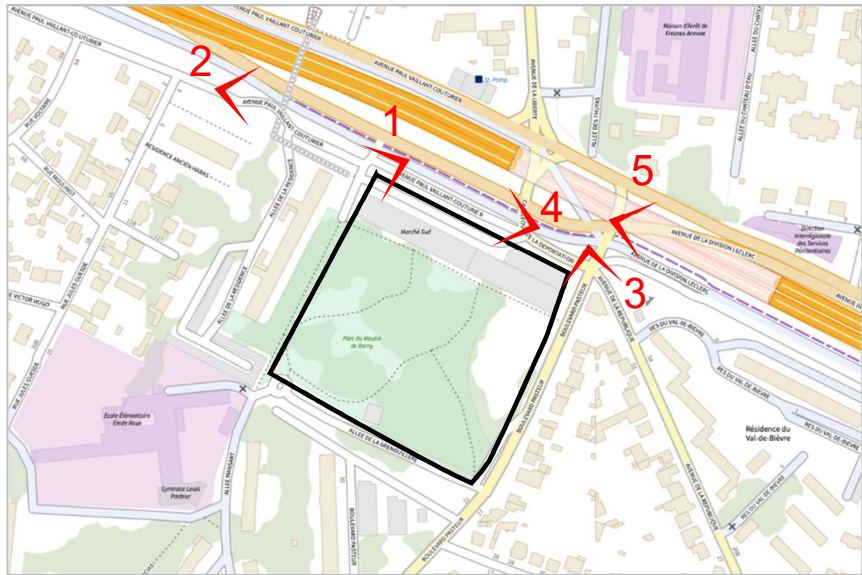
Cette image, comme le zoom qui l'accompagne côté gauche, montre notamment que la partie du territoire de FRESNES dans laquelle est localisé le site, séparé en 2 notamment par les voies de l'autoroute A86, est essentiellement occupée par un tissu résidentiel dans une répartition assez équilibrée entre l'habitat de type collectif (même si y sont classés par le M.O.S. notamment les locaux du Centre pénitentiaire de FRESNES) et l'habitat de type pavillonnaire, à l'image du bilan de ces surfaces à l'échelle de la commune (environ 22 % du tissu urbain de la commune pour l'habitat collectif, environ 19 % pour l'habitat individuel). Comme le montre l'image générale (au centre), cette occupation est très différente de la partie est de la commune (à partir de l'axe nord-sud constitué des avenues Stalingrad et Edouard Herriot) où l'habitat est quasiment absent et le tissu d'activité largement prédominant (dans lequel se concentre d'ailleurs une très grande part des 13 % que constitue ce type d'occupation à l'échelle du tissu urbain de la commune).

Comme le montre le zoom côté gauche ci-dessus, le secteur compte également plusieurs équipements scolaires et plusieurs espaces verts accompagnant généralement les résidences d'habitat collectif à l'image de la résidence « La Peupleraie » directement voisine du site.

Le site est également localisé à proximité de la Passerelle de la Bièvre qui permet aux piétons de rejoindre notamment le tissu urbain de la partie nord de la commune en s'affranchissant de la traversée des différents axes routiers qui constituent ou qui bordent le carrefour de la Déportation aménagé sur une partie de la couverture de l'autoroute A86 présente au droit du site.

Vues sur les environs du site du projet objet du présent dossier (1 / 2)

Plan de repérage



Vue sur la résidence « La Peupleraie » depuis l'avenue Paul Vaillant Couturier



Vue sur la Passerelle de la Bièvre depuis l'avenue Gambetta



Vue sur le bâti existant au croisement du boulevard Pasteur et de l'avenue de la République



Vue sur les voiries au droit du site (à gauche sur l'image) aux abords du Carrefour de la Déportation



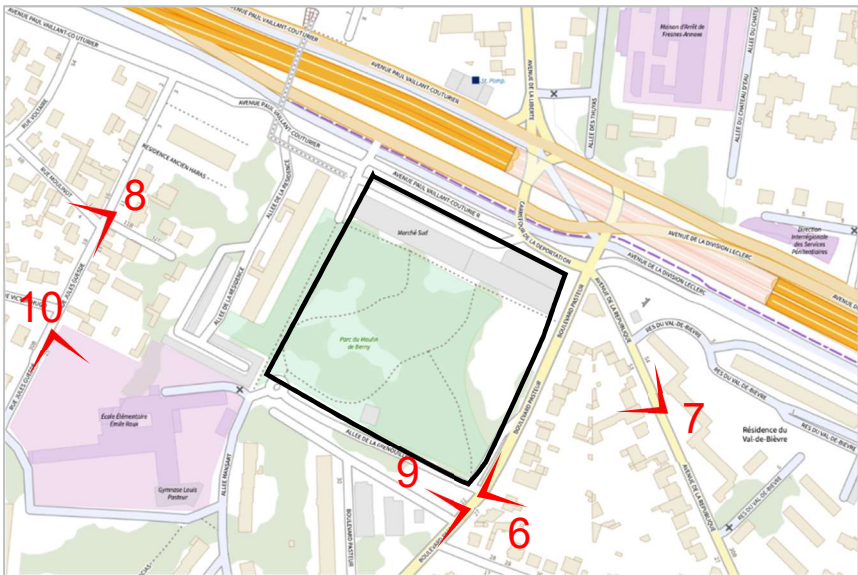
Vue sur les différentes voiries sur la partie couverte de l'A86 depuis le Carrefour de la Déportation



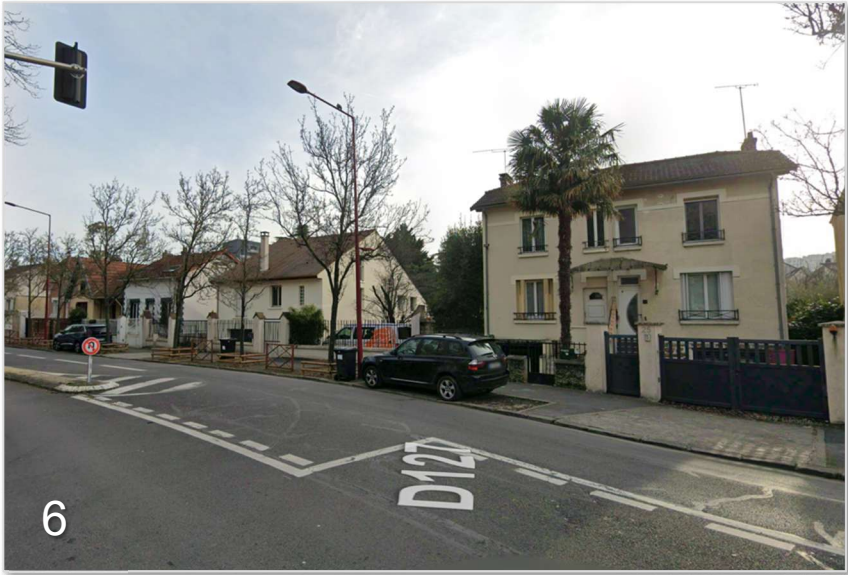
Source : ©IGN (fond du plan de repérage) / GOOGLE Street View (prises de vue datant de mars 2025)

Vues sur les environs du site du projet objet du présent dossier (2 / 2)

Plan de repérage



Vue sur le tissu pavillonnaire
sis boulevard Pasteur face au Parc du Moulin de Berny



Vue sur le tissu pavillonnaire
sis avenue de la République



Vue sur le tissu pavillonnaire
sis rue Jules Guesde



Vue sur résidence de logements collectifs depuis
le croisement du boulevard Pasteur et de l'allée de la Grenouillère



Vue sur les locaux du groupe scolaire
au sud-ouest du site depuis la rue Jules Guesde



Source : ©IGN (fond du plan de repérage) / GOOGLE Street View (prises de vue datant de mars 2025)

Comme le montre l'illustration ci-contre, extraite d'une des cartographies disponibles sur le site internet de la RATP, le secteur dans lequel est localisé le site du projet objet du présent dossier est desservi par plusieurs lignes de bus n°159 exploitées par la RATP :

- la ligne Trans Val-de-Marne (TVM) « Saint-Maur - Créteil RER / La Croix de Berny RER », Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) qui permet notamment, depuis la station « Docteur Ténine » (située sur l'avenue de la Division Leclerc), de rejoindre en quelques minutes la station « La Croix de Berny » desservie par ligne B du RER ;
- la ligne 184 « Fresnes - Pasteur / Porte d'Italie » via l'arrêt « Pasteur » situé sur le boulevard éponyme, au droit du site du projet objet du présent dossier ;
- la ligne V2 « Domaine Chérioux / Pasteur » du réseau Valouette assurant le transport de proximité du Val de Bièvre via également l'arrêt Pasteur ;
- la ligne 187 « Fresnes - Les Groues / Porte d'Orléans » via l'arrêt « Tuilerie » situé sur l'avenue de la République.



Plan des lignes de transports en commun dans les environs du site

Source :
Extrait du plan du « Secteur 13 - Secteur sud de PARIS »,
Edition Septembre 2024, RATP (consultation en Décembre 2025)